

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, nous procédons actuellement à la révision du programme qui s'impose, comme l'a dit le ministre du Québec.

Nous cherchons à organiser une réunion. Je pense que nous aurons l'occasion de partager nos évaluations respectives de ces programmes dans le cadre d'une réunion que je m'emploie à organiser.

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, il y a plus d'un an que le ministre nous promet une révision du programme PATA, lequel exclut un nombre important de travailleurs, faut-il le rappeler.

Le ministre peut-il s'engager à apporter dès cette année les correctifs demandés par le Québec depuis 1992, par le gouvernement actuel du Québec et par le précédent gouvernement libéral?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, selon moi, il est important que nous procédions à une évaluation plus large des conditions particulières qui sont faites aux travailleurs âgés partout au Canada.

Tout le monde reconnaît qu'il s'agit là d'un des problèmes les plus préoccupants, en cette période de grands bouleversements sur le marché du travail. Un grand nombre de travailleurs perdent leur emploi et nous devons trouver des moyens de les aider à retourner sur le marché du travail et à retrouver une certaine sécurité pour eux-mêmes et leurs familles.

Comme le député le sait, un grand nombre d'expériences se déroulent en ce moment un peu partout au Canada. Ainsi, il y a la compagnie des travailleurs au Nouveau-Brunswick. Nous venons de lancer un programme de subventions salariales dans le cadre du régime d'assurance-chômage. Ce programme commencera ce printemps. Il s'agit là d'une très importante mesure visant à aider les travailleurs âgés à retourner sur le marché du travail.

Je voudrais pouvoir communiquer les résultats de ces initiatives à mes homologues provinciaux d'ici peu. Nul doute que nous prendrons alors note des recommandations des provinces en ce qui concerne les moyens à employer pour venir en aide aux travailleurs âgés de notre pays.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Jim Silye (Calgary—Centre, Réf.): Monsieur le Président, le cabinet du ministre de la Défense attend habituellement qu'il soit

Questions orales

trop tard pour informer le ministre des faits importants. Le cas de M^{me} Anne-Marie Doyle est un autre exemple.

Étant donné les réponses qu'il a données au sujet de l'enquête publique sur le fiasco en Somalie, le ministre confirme-t-il que M^{me} Anne-Marie Doyle demeurera l'un des trois commissaires?

• (1450)

L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, j'ai annoncé la création de la commission la semaine dernière. Son mandat est étendu. Les trois commissaires ont été choisis pour leur impartialité et pour leur connaissance du gouvernement et du processus d'imputabilité publique. S'il se révélait que l'un d'eux ne possédait pas toutes ces qualités, nous interviendrions.

M. Jim Silye (Calgary—Centre, Réf.): Monsieur le Président, je me permets de citer M^{me} Doyle elle-même, qui déclarait: «Ce n'est pas un secret que M. Robert Fowler et moi-même avons été de proches collègues pendant 27 ou 28 ans.»

Je n'y vois aucun problème, sauf que cela ne lui permet pas d'occuper le poste. Le ministre va-t-il lui épargner d'avoir à juger un ami?

L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, j'ai déjà répondu quatre fois à cette question au cours de cette période des questions. Mon collègue devra se contenter de la réponse que j'ai donnée.

* * *

L'ÉCONOMIE

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances et concerne l'appel que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a lancé au sujet de la taxe Tobin.

Étant donné que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a demandé aux gouvernements du monde entier d'adopter cette taxe Tobin pour financer les activités en faveur des droits de la personne autour du globe, je me demande si le ministre est maintenant disposé à appuyer cette notion et à dire que le gouvernement canadien présentera une proposition à cet égard, à l'occasion des rencontres des pays du Groupe des Sept qui se tiendront à Halifax.

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, comme le député le sait, la taxe Tobin est une approche pleine d'imagination au financement des obligations internationales aussi bien qu'aux problèmes qui découlent de la spéculation.

Cette taxe pose certains problèmes, dont l'un, et non le moindre, est que, à moins d'être appliquée à l'échelle mondiale, elle ne sera pas efficace et donnera tout simplement lieu à des évitements et à d'autres formes d'instruments financiers. C'est la raison pour laquelle le débat se poursuivra.